

Monsieur GUEDJ René  
10, rue du Vaccarès  
30320 MARGUERITTES

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Objet : Avis d'opposition à la modification du PADD concernant le projet de ferme photovoltaïque à Marguerittes.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je tiens à exprimer ma ferme opposition à la modification du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre du projet de ferme photovoltaïque prévu sur 15 hectares (et non 8 comme annoncé) de garrigue méditerranéenne à Marguerittes.

Après avoir pris connaissance des informations disponibles concernant ce projet, plusieurs préoccupations majeures et risques environnementaux justifient cette opposition. Je souhaite attirer votre attention sur les points suivants, qui soulignent les conséquences dramatiques de ce projet pour l'environnement et la biodiversité locale.

#### **1. Destruction d'un écosystème fragile et précieux**

La garrigue méditerranéenne est un écosystème naturel particulièrement fragile et vulnérable. Composé de végétation typique, il abrite une biodiversité spécifique et essentielle à l'équilibre écologique local. La destruction de ces 15 hectares, à travers l'installation d'une ferme photovoltaïque, entraînera :

- La perte d'habitats naturels pour de nombreuses espèces qui dépendent de cet environnement spécifique.
- La perturbation de la chaîne alimentaire, affectant ainsi la faune locale, dont certaines espèces protégées ou en voie de disparition.

Les plantes et la végétation de la garrigue jouent également un rôle crucial dans la régulation du microclimat méditerranéen et dans le maintien des équilibres hydrologiques locaux, notamment en matière de rétention d'eau et de lutte contre l'érosion des sols. La conversion de ces terres en une ferme photovoltaïque nuira à cet équilibre naturel.